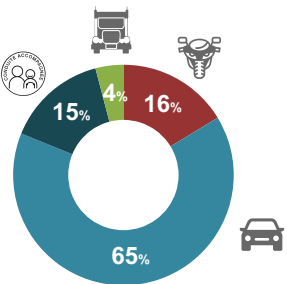


## CHIFFRES CLÉS 2019

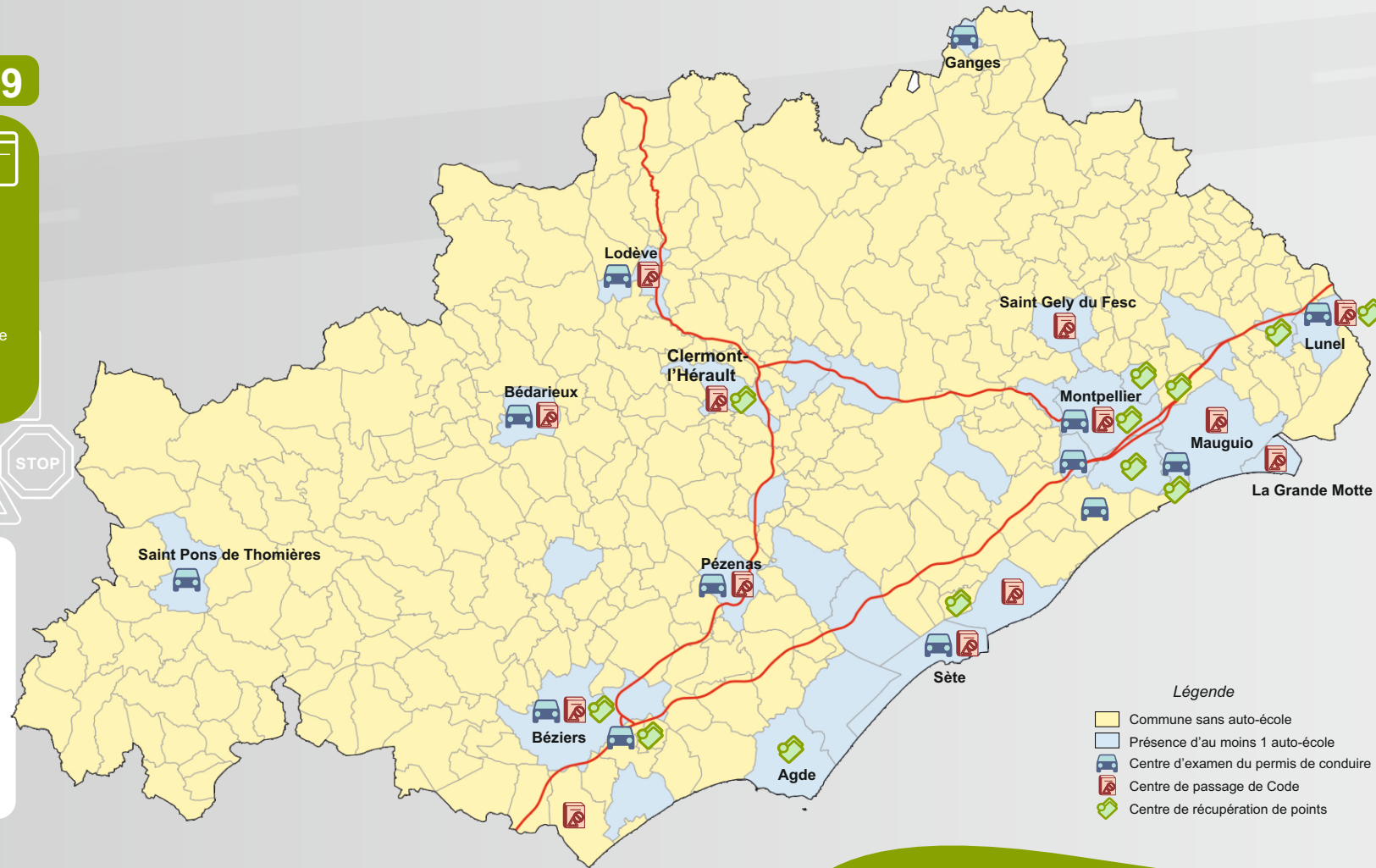
- 29 360** candidats
- 54%** de réussite au permis B
- 72%** réussite pour les candidats ayant suivi la conduite accompagnée
- 703** moniteurs d'auto école
- 208** auto écoles dont 159 labellisées
- 95%** de remplissage (*nombre d'examens/ nombre de places offertes*)
- 80%** des candidats repassent leur permis dans les 15 jours suivant un échec



## Répartition des examens



**32 043 examens**



### Légende

- Commune sans auto-école
- Présence d'au moins 1 auto-école
- Centre d'examen du permis de conduire
- Centre de passage de Code
- Centre de récupération de points

## Faits marquants

- Depuis mars 2020, une plate-forme de réservation en ligne est en expérimentation en Occitanie. Cet outil permet aux écoles de conduite de réserver les créneaux horaires d'examen sur les plages disponibles en fonction des souhaits de leurs candidats.
- L'interruption des examens pour cause de confinement (COVID19) se terminera le 18 mai 2020 pour les épreuves Moto et Poids Lourds.
- Des créneaux horaires pour les examens B seront ouverts à compter du 08 juin 2020.

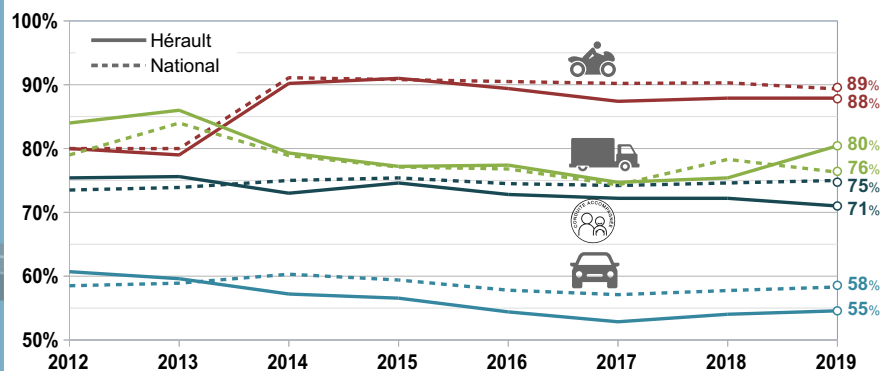
# DDTM34

Direction Départementale des Territoires et de la Mer





## Évolution des taux de réussite

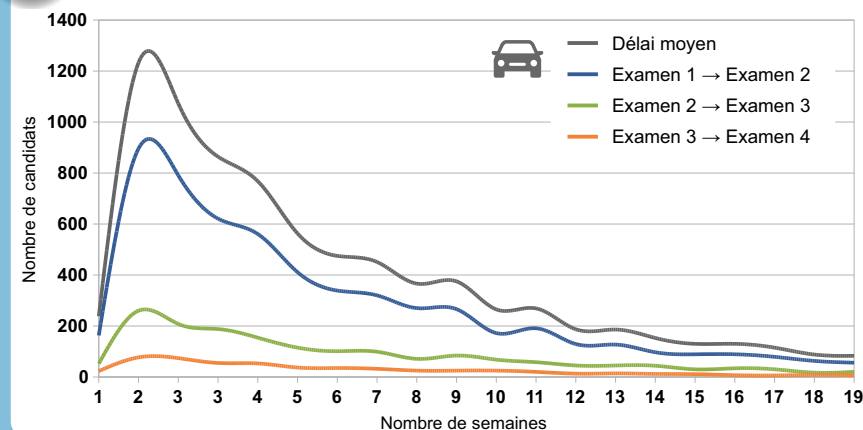


La tendance du département suit la tendance nationale, ce qui garantit une homogénéité de traitement en France.



## Délai d'attente 2019

entre deux présentations de l'épreuve de conduite

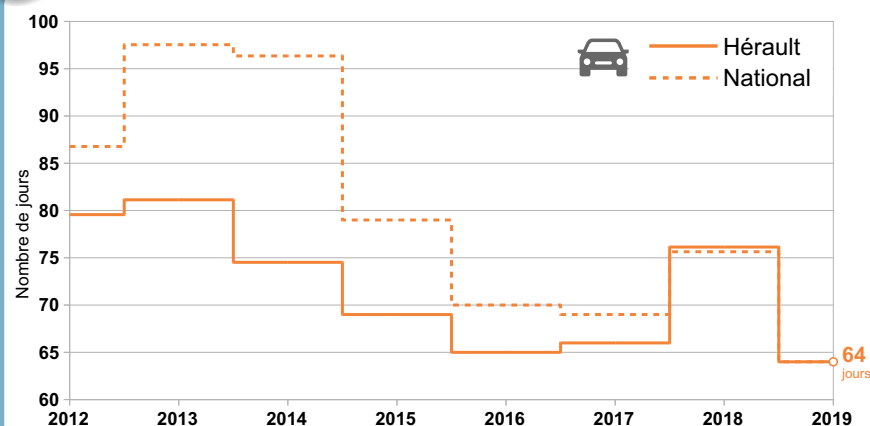


Malgré un délai moyen de 64 jours, 80% des candidats repassent leur permis dans les 2 à 3 semaines suivant un échec, et ce quel que soit le rang de présentation (2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> essai).



## Évolution du délai moyen d'attente

entre deux présentations de l'épreuve de conduite



Le délai moyen a baissé en France, et l'Hérault est maintenant au même niveau que le national.

## Informations et adresses utiles

- Démarches en ligne relatives au permis de conduire dans l'Hérault :

[www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Transports-deplacements-et-securite-routiere/Education-Routiere](http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Transports-deplacements-et-securite-routiere/Education-Routiere)

A SCANNER



- Les demandes de permis de conduire se font sur le site de l'ANTS [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

- Le passage du code est réalisé par des organismes privés

- La DDTM 34 organise les examens de conduite dans l'Hérault

- La fabrication et la délivrance des titres est faite par l'ANTS